

FORMATION TRAVAIL EN HAUTEUR - PORT DU HARNAIS ^{THPH7H}

Les chutes de hauteur constituent l'une des premières causes d'accidents du travail graves et mortels dans l'Union Européenne. Les chutes à partir d'échafaudages occupent une place importante dans ces statistiques. Des dispositions visant à réduire ces accidents ont été adoptées par la directive 2001/45/CE transposée en droit français par le décret n° 2004-924 du 1er septembre 2004, relatif à l'utilisation des équipements de travail mis à disposition pour des travaux temporaires en hauteur et à la formation des personnels concernés.

Présentiel - Synchron

Objectifs

Sensibiliser le personnel aux risques représentés par le travail en hauteur (structures diverses, nacelles, échafaudages, toitures, pylônes, terrasses). Informer sur les différents types de matériels existants et les règles de mise en place pour les protections contre les chutes. Savoir utiliser les EPI adéquate.



Public Visé

Tous publics



Pré Requis

Savoir parler, lire et écrire le français. Satisfaire à des conditions d'aptitudes médicales au travail en hauteur. Être âgé de 18 ans révolus

Modalités d'entrée en formation

Pour toute inscription, contactez-nous au 05 31 21 71 01 ou par mail à contact@2tformation.fr. La formation peut être financée par le bénéficiaire, l'entreprise, un OPCO, France Travail ou, lorsqu'elle est éligible, par le CPF, sous réserve des conditions et de l'accord du financeur. L'inscription est confirmée après analyse du besoin, vérification des éventuels prérequis et validation du dossier. Le délai d'accès est généralement de 2 à 4 semaines, selon les disponibilités et les délais de prise en charge. Pour une inscription via Mon Compte Formation, un délai minimum de 11 jours ouvrés doit être respecté avant le début de la formation.

Objectifs pédagogiques et d'évaluation

Connaître les principales protections collectives et leurs conditions d'utilisation.
Connaître les conditions et limites d'utilisation des E.P.I. contre les chutes de hauteur
Savoir reconnaître et éviter toute situation qui pourrait conduire à la réalisation d'un secours complexe
Savoir exploiter un point d'ancrage et une ligne de vie (verticale et horizontale)
Savoir calculer un tirant d'air, connaître les facteurs de chutes et

Méthodes pédagogiques

Exposés étayés par des diaporamas, des films, des exercices, des études de cas. Remise d'un support de formation. Questions réponses. Mise en situation sur une plate-forme pédagogique contenant les matériels et les équipements de protection individuelle

Parcours pédagogique

FORMATION THÉORIQUE

Les règles et principes fondamentaux du travail en hauteur

- Définition des travaux en hauteur,
- Calculs théoriques d'une chute,
- Réglementations applicables, responsabilités des opérateurs.

Les équipements de protections collectifs

• Définition, composition, mise en oeuvre, vérification, utilisation, repliement ou démontage,

- Les consignes d'utilisation des échafaudages,
- Gardes corps,
- Filets antichute (le contrôle avant utilisation),
- Les échelles à crinoline.

Les dispositifs de protection par assujettissement

- Longes fixes ou réglables,
- Cordes,
- Les ancrages (fixes et mobiles),
- Ligne de vie temporaire horizontale et verticale (pose et utilisation).

Les équipements de protection individuelle contre les chutes de hauteur

- Les harnais d'antichute (mise en place),
- Les longes et connecteurs,
- Les systèmes de liaisons antichute,
- Les absorbeurs d'énergie.

FORMATION PRATIQUE

Le contenu pourra varier selon les attentes des participants,

2T FORMATION - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 76310879331

2T FORMATION

12 Rue Henri Turner - 31100 Toulouse

SASU au capital de 1000 € - Tél. : 05 31 21 71 01 - E-mail : contact@2tformation.fr - N° Siret : 815 274 683 00037

N° TVA Intra. : FR04815274683 - Numéro de déclaration : 76310879331 Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État. - Code NAF : 8559A



- La vérification des EPI antichute, des cordages, longes, connecteurs...,
- Les points d'ancrages et leur contrôle,
- Utilisation des E.P.I. antichute (mise en oeuvre) lors de différentes situations : nacelle, échafaudage, structures métalliques, maintien au poste de travail, déplacement en hauteur,
- Montage, démontage et utilisation d'échafaudages roulants,
- Les techniques de base lors des déplacements sur terrasse, échelle, échelle crinoline, pylône équipé...,
- Les techniques de base lors des déplacements sur toiture terrasse, structure métallique...

Moyens pédagogiques

Afin d'être au plus près des conditions de travail, le formateur privilégie l'utilisation du matériels fournis par l'entreprise. Dans le cas contraire, 2Tformation fourni le matériel nécessaire à la formation.

Qualification Intervenant·e·s

Formateurs professionnels titulaires d'une formation à la pédagogie



Méthodes et modalités d'évaluation

Evaluation Théorique et pratique

Modalités d'accessibilité handicap

Notre centre est conforme aux normes d'accessibilité des ERP aux personnes en situation de handicap. Pour tout besoin d'adaptation, contactez notre référent handicap, Théo TAHAR (06 51 33 10 61), ou le centre au 05 31 21 71 01.



Durée

7.00 Heures **1** Jour



Tarifs

Sur devis



Contactez-nous !

Antoine HEUZEY
Directeur Commercial et Administratif

Tél. : 06 16 10 72 17
Mail : a.heuzey@2tformation.fr